



L'urbanisme à Bagdad avant le plan: une réglementation entre les hasards de l'arbitraire et l'urgence des nécessités

Caecilia Pieri

► To cite this version:

Caecilia Pieri. L'urbanisme à Bagdad avant le plan: une réglementation entre les hasards de l'arbitraire et l'urgence des nécessités. Pedro Azara. Ciudad del Espejismo: Bagdad, de Wright a Venturi, Gustavo Gili, pp.73-80, 2008. halshs-00941511

HAL Id: halshs-00941511

<https://shs.hal.science/halshs-00941511>

Submitted on 5 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'urbanisme à Bagdad avant le plan : une réglementation entre les hasards de l'arbitraire et l'urgence des nécessités (1920 – 1950)

Caecilia Pieri

Ce texte vise à retracer les grandes étapes selon lesquelles s'est structuré le tissu urbain à Bagdad entre ces deux articulations essentielles que sont le début du mandat britannique, en 1920, et la création de l'Office du Développement (*Majlis al a'mar/ Development Board*) en 1950 : la première parce qu'elle inaugure, en dehors même de tout cadre réglementaire, un type d'extension et de tracé urbain nouveaux à Bagdad qui épousent les contours et les nécessités d'une stratégie de type colonial ; la deuxième parce qu'elle correspond aux premières tentatives de planification d'ensemble « moderne » donnant matière à consultations internationales. Entre les deux, une réglementation arbitraire aura donné à Bagdad ce visage de ville-jardin régulière et basse qu'elle offre toujours dans le centre. Verdoyante, ponctuée d'eucalyptus et de palmiers, cette entité urbaine monochrome où domine la brique est à la fois mal connue, car elle a été édifiée en grande partie par des bâtisseurs anonymes, et paradoxalement assez préservée jusqu'à ce jour des destructions massives qu'ont connues les grandes capitales arabes au cours des trente dernières années².

On indiquera aussi quelques éléments d'une contextualisation nécessaire pour apprécier les enjeux qui se profilent à la veille de 1950, date retenue pour la présente exposition – enjeux complexes, tant il est vrai qu'avec les multiples ruptures qui jalonnent le chemin de la modernité, politique urbaine et histoire politique se recoupent intimement dans une région aux délinéaments géopolitiques cruciaux, pour l'Irak comme pour les convoitises qu'il suscite.

Avant 1917 : entre données socio-climatiques et contraintes spatio-fonctionnelles, un paysage urbain traditionnel

Au point de franchissement nodal entre le Tigre et l'Euphrate, Bagdad est située sur une zone partiellement inondable. La maîtrise de ce fleuve qui la divise, comme un cœur, en deux parts inégales, y est un souci constant car les crues, dévastatrices, emportent régulièrement sur leur passage un habitat vernaculaire de brique crue. « Ville menacée » (Vaumas 1962), Bagdad s'est donc protégée en s'étendant en partie sur la rive droite, légèrement en surplomb du fleuve (quartier Al Karkh) et en érigeant, à l'est de la rive gauche (Rusafa), des digues inégalement efficaces.

Au début du xx^e siècle, Bagdad n'est encore que le chef-lieu d'une des trois *vilayet* ottomanes de Mésopotamie. Bourgade d'environ 100.000 habitants, elle offre un visage de *medina* traditionnelle, c'est-à-dire un *zuqqa* – ou conglomérat d'habitations jointives – sillonné d'un lavis de ruelles étroites et tortueuses hiérarchisées à un triple niveau en allées principales, secondaires et impasses. Jusqu'en 1915, une seule rue un peu plus large ondule parallèlement au fleuve (rue An Nahar, élargie en 1910), mais c'est le Tigre qui constitue le seul axe de circulation transversale et on ne peut le franchir d'est en ouest qu'en deux ponts de bateaux : l'un entre Rusafa et Karkh, qui constituent le noyau central de la ville ; l'autre, à cinq kilomètres en amont environ, sépare Kadhimiya et Adhamiya, deux villages développés chacun autour d'un sanctuaire. Adhamiya, sur la rive gauche, vénère celui d'Abu Hanifa, fondateur du rite sunnite

hanafite ; lui faisant face, sur l'autre rive, se tient celui des septième et huitième imams chiïtes, sous les deux coupoles dorées de la mosquée de Kadhimiya dont la silhouette appartient à l'iconographie obligée de la ville depuis le xvi^e siècle.

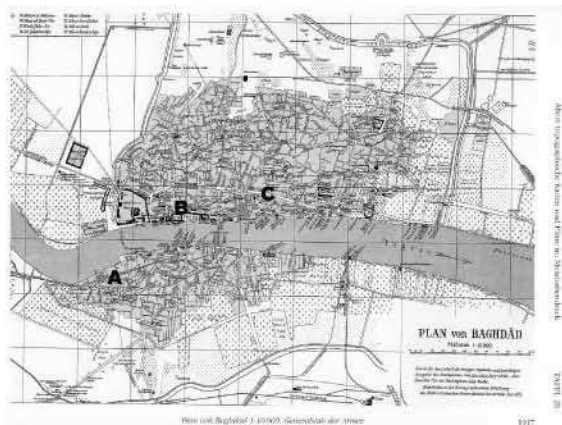


1. Les quatre « cœurs » historiques de Bagdad :
1 Rusafa. 2 Karkh. 3 Adhamiya. 4 Kadhimiya. Le cercle indique l'emplacement supposé de la ville abbasside fondée au 8^e siècle par le calife Al-Mansour.
Atlas Susa, coll. part.

L'élément de base de ce tissu urbain ultra-dense est une variante locale de la maison à cour centrale (*hosh*), habitat introverti aux murs de brique pleins et donnant directement sur la rue, et où l'on accède par une porte unique. A l'étage de cette habitation refermée autour d'une cellule familiale à l'intimité interdépendante, la façade sur rue est garnie de *shanashils* ; ces encorbellements de bois ouvragés, à

claire-voie et à fenêtres souvent arrondies, sont destinés à filtrer la lumière, la chaleur et le regard extérieur, mais aussi à ventiler, agrandir et régulariser, par rapport au *zuqaq*, l'espace des pièces de réception³.

Entre 1869 et 1872, le gouverneur Midhat Pacha, Ottoman réformateur imprégné de culture européenne, démolit partiellement les murailles et ouvre une première percée dans Karkh pour le tramway à cheval⁴ mais une nouvelle législation s'avère sans réel lendemain et l'extension urbaine demeure contenue dans l'emprise ancienne. En 1915-1917, des ingénieurs allemands percent, entre la Porte Nord et la Porte Sud, la première grande rue appelée « New Street » (aujourd'hui rue Rachid) parallèlement au cours du fleuve. Néanmoins, le coup d'envoi d'une première phase d'expansion urbaine moderne ne sera donné qu'avec la mise en place de l'administration mandataire britannique.



2. Tissu traditionnel et premières percées, 1917.

On distingue la percée du tramway, dans Karkh (A), la vieille rue An-Nahar (B), la rue Rachid (C). Le tissu urbain ancien (*zuqaq*) est encore largement contenu dans l'ancienne emprise des murailles. La carte reprend l'orientation traditionnelle : c'est l'Est (direction de la Mecque) qui figure en haut de l'image.
Carte d'après Eugen Wirth.

Dans ces rues rectilignes, le *shanashil*, devenu essentiellement décoratif, tend à s'ouvrir en *verandah* à colonnettes, la façade s'anime de balcons et d'ouvertures de plus en plus nombreuses. L'importation de ce nouvel urbanisme commence à infléchir la notion même d'intimité familiale (Raouf 1985) en intervenant sur le rapport intérieur/extérieur. C'est la fin du modèle unique d'habitat traditionnel à Bagdad, « expression de l'organisation sociale de ses habitants, qui illustre avec bonheur les exigences matérielles et spirituelles propre à la famille arabe en tant que dépositaire d'une ancienne tradition sociale » (Ashab 1974) ; du fait que la maison s'ouvre vers l'extérieur, l'habitant n'y évolue plus autant coupé ou protégé de l'univers de la rue. L'historiographie irakienne ne s'y est pas trompée, qui voit généralement dans cette étape la première « modernisation à l'occidentale » d'importance dans un processus socio-urbain jusqu'alors ininterrompu.

En revanche, pas ou peu de destructions dans la vieille ville, mais une innovation : les Britanniques entreprennent de numéroté les quartiers (*mahallas*) et les maisons. Chaque habitation dispose désormais d'une adresse individualisée là où l'appartenance à un quartier, le plus souvent par regroupement tribal, tenait lieu d'identification (Coke 1927). La modernisation du pays passe par la rationalisation de l'espace urbain selon des normes étrangères aux coutumes locales, véritable « formatage » qui permet aussi – et surtout – le contrôle du corps social. Au-delà de sa valeur d'image, l'urbanisme joue donc un rôle capital dans la mise en place de l'espace colonial, en tant que produit et instrument de stratégies et d'interactions socio-politiques (Crisson 2003).

Garden-city, ville régulière nouvelle : mutation radicale du modèle urbain, aléas de l'arbitraire

Il est rare que les ruptures de la culture urbaine soient calquées sur celles de l'histoire, même à Bagdad où le modelage de l'espace urbain est depuis l'origine une prérogative exclusive du pouvoir central. Néanmoins, ce n'est pas un hasard si une réglementation urbaine d'envergure se met en place aux alentours de



4. Extension urbaine en 1937.

En plein centre ancien de Rusafa, la percée « moderne » de la rue King Ghazi, parallèlement au fleuve (aujourd'hui rue Kifah).

Ashab et Susa. Adaptation C. Pieri 2008. Cartographie Florence Troin, CITERES-EMAM, Tours.

l'indépendance, déclarée en octobre 1932. Dans une capitale devenue un puissant foyer d'attraction notamment du fait de l'essor pétrolier depuis 1927, légiférer s'impose : l'étalement rapide s'explique à la fois par la conquête de nouveaux sites d'urbanisation consécutifs à l'éloignement de la menace des crues, par une pression migratoire interne de plus en plus forte, dont la maîtrise représente un enjeu politique majeur pour les pouvoirs en place, enfin par l'unification administrative (réunion de Rusafa et Karkh en une seule municipalité). Une loi intervient en 1931, mais elle sera vite caduque, car elle maintenait le principe de la division par *mahallas* qui laissait chaque *mukhtar* (chef de *mahalla*) libre des modalités de son application, et l'extension urbaine, dans un premier temps, demeure freinée par ce découpage traditionnel. En revanche, l'afflux migratoire s'intensifie en particulier du fait d'un début d'exode rural⁹ et une loi est enfin promulguée en juin 1935 : c'est la Building and Road Law (n° 44, *Iraqi Official Gazette*).

À l'origine du visage qu'offre aujourd'hui le centre dans toutes les grandes villes d'Irak,

remodelées à la même époque, l'introduction de cette loi marque un tournant décisif par sa codification de l'espace résidentiel, du tracé des rues, des hauteurs de bâtis, des permis de construire, etc, à la fois arbitraire et génératrice de nouvelles formes urbaines et architecturales, donc de nouvelles pratiques citadines.

Elle repose sur quelques principes essentiels : zonage, ratio des tracés viaires en fonction des types de zones, alignements (*istiqâma*) en largeur comme en hauteur, découpage en six tailles de parcelles, de 100 m² à 2.000 m². En fonction du type dominant de parcelles, on détermine la nature de la zone et le coefficient de voies et d'équipements publics à attribuer ; chaque municipalité est libre d'adapter les modalités de la loi à son territoire, pourvu qu'elle respecte les principes de base. Ainsi, par exemple, l'obligation d'allouer une largeur minimum de six mètres pour les voies principales, quatre mètres pour les rues secondaires, et trois mètres pour les impasses¹⁰, l'interdiction des encorbellements aux parcelles de taille 1 et 2, ou celle de l'enjambement au-dessus de la voie publique entraînent dans bien des cas la disparition du *zuqqa* traditionnel lorsque telle municipalité décide de remodeler un quartier. De même, tel propriétaire voulant aménager ou rénover son bien se voit souvent imposer de céder du terrain à l'Etat ou d'en acquérir afin que la propriété soit correctement alignée. Comme aucune compensation réelle n'est prévue pour le premier cas, et aucun prêt conçu *ad hoc* pour le deuxième, la conséquence ne tarde pas, et elle sera déterminante pour la fabrique de la ville jusqu'à aujourd'hui : de nombreux propriétaires délaissent alors leurs maisons traditionnelles pour déménager dans les nouveaux quartiers d'un parcellaire régulier aux avenues larges bordées de villas jumelées ou non (*detached* ou *semi-detached-grid*). En outre, en réglementant le coefficient d'occupation des sols et le retrait par rapport à la rue, la loi incite les nouveaux acquéreurs à décaler leurs maisons dans la parcelle, favorisant les jardins, l'ouverture des fenêtres et l'abandon du *hosh* pour le hall central couvert. Le centre-ville, lui, va se paupériser, car les anciennes maisons sont louées à de nouveaux occupants, généralement des migrants attirés par la capitale et

venus de tout le pays : paysans délaissant le Sud ou les terres arides du centre, montagnards kurdes et turkmènes. À cette époque, la maison à *shanashil* connaît une transformation socio-fonctionnelle qui donne à toute une partie du cœur de la ville son aspect actuel : des familles entières s'entassent à l'étage supérieur tandis qu'au rez-de-chaussée on installe petits commerces, entrepôts ou ateliers.

Au cœur de Rusafa, plus à l'est mais toujours parallèle au Tigre, une deuxième percée est réalisée entre 1936 et 1937 : la rue King Ghazi (aujourd'hui rue Kifah). On y importe d'Europe, sur plus de trois kilomètres de long, et vraisemblablement via d'autres modèles coloniaux¹¹, le principe de l'urbanisme sur pilotis de béton, avec immeubles d'un ou deux étages à double fonction : logement en hauteur, commerces au rez-de-chaussée. Mais là encore, aucun *plan* d'ensemble. Véritable saignée à vif, cette rue a provoqué la démolition de maisons anciennes sans remodeler le tissu « organique » traditionnel : juste derrière les portiques et les immeubles aux brise-soleil, porte-à-faux, poutres arrondies et autres balcons épais d'un premier et timide modernisme international, les secrètes maisons à *shanashil* tiennent encore debout dans leurs étroites et ombreuses ruelles¹².

La question du modèle : un débat en suspens

L'historiographie irakienne n'est généralement pas tendre avec cette loi, considérée comme « extrêmement mécanique [...] et reflétant bien le manque d'expertise qui caractérisait l'Irak à l'époque, ainsi que l'arbitraire bureaucratique avec lequel l'État traitait les questions urbaines » (Raouf 1985). À l'urbanisme traditionnel, on oppose cette voirie moderne inutilement large et coûteuse en entretien et en transports, tout comme on oppose, à la maison à *shanashil* dont les incontestables vertus climatiques et esthétiques autorisent une idéalisation teintée de nostalgie, ce nouvel habitat vulnérable à la chaleur et au regard d'autrui. Cette argumentation au demeurant recevable est néanmoins à replacer dans le contexte

plus vaste du débat modernité/tradition, lequel recouvre, entre autres, celui de la question des modèles, de l'« occidentalisation » / modernisation et de l'urbanisme exporté, de l'interaction entre initiatives locales et persistance des interférences coloniales (après l'indépendance, les Britanniques sont encore très largement dominants dans l'économie locale), statut de l'individu par rapport au groupe, d'où intimité collective/individuation de l'espace, etc.

Je serais tentée pour ma part d'y voir également, *mutatis mutandis*, et avec toutes les nuances qui s'imposent compte tenu notamment des quarante ans de décalage, un effet comparable à celui que les *tanzimat* ont pu avoir dans d'autres capitales. Si l'on prend par exemple la nouvelle législation urbaine décrétée en 1891 à Beyrouth, on retrouve ces principes de classement de parcelles en plusieurs tailles arbitraires, d'alignement forcé par rapport à une largeur de rue imposée, cette redéfinition du foncier qui touche à la limite entre espace privé, espace public et espace collectif et se manifeste comme un empiètement des prérogatives publiques sur la propriété privée. Au sujet des impasses, par exemple, élément de base du *zuqaq* : à Bagdad, comme à Beyrouth, ces changements dénotent à la fois une volonté radicale de transformation et de rénovation de la part du pouvoir central, et son incompatibilité avec les pratiques citadines traditionnelles. « Cette réglementation, très largement inspirée de l'Occident [...] aborde la question sous un angle purement technique puisque seule la largeur des rues apparaît comme le paramètre déterminant » (Ghorayeb 2000). Cependant, à terme, le résultat – théorique – devait aboutir à supprimer les impasses par l'élargissement imposé et à déposséder les habitants de la gestion de cet espace ». On est dans les deux cas, et bien que la topographie des deux capitales soit absolument à l'opposé, face à un urbanisme normatif à l'extrême, qui « engendre une rupture évidente avec le mode de production de l'espace antérieur fondé sur d'autres concepts » (*id.*)

À la veille des années 50, une dichotomie urbaine exacerbée

Une quatrième percée parallèle au Tigre, la rue Sheikh Omar, est tracée en 1944, à la limite des zones habitées et des friches urbaines de l'ancienne emprise. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'un plan global soit envisagé¹³. Au contraire, les tensions s'exacerbent entre les différentes zones et pratiques urbaines : au cœur historique de la ville, souvent appauvri, les vieilles demeures jointives à *shanashil* ; à la périphérie¹⁴, les pimpantes villas individuelles ou jumelées, sans compter les *sarifat*¹⁵. Cet écartèlement alimentant la menace d'une dichotomie proche de l'implosion est un phénomène que Bagdad partage d'ailleurs avec d'autres grandes capitales ex-coloniales. Les zones qui attirent les différentes strates de bourgeoisie locale se structurent en effet désormais en fonction de leur capacité d'adaptation à de nouveaux déterminants, essentiellement socio-économiques : « La ségrégation confessionnelle se brise et les chrétiens commencent à venir habiter côte à côte avec les musulmans, ce qui était à peine pensable aux époques précédentes dans la Bagdad d'autrefois. [...] des populations aisées de toutes confessions déménagent de leurs anciennes *mahallas* bien distinctes [...]. Pour la première fois les groupes traditionnels sont intégrés dans un ensemble, et c'est ce phénomène qui s'exprime à travers un nouveau schéma de développement urbain. » (Ashab 1974). Le facteur confessionnel et tribal demeure en revanche prédominant dans les quartiers défavorisés, plus étendus et plus densément peuplés de migrants relégués aux marges du monde urbanisé, suivant la spirale d'une « modernisation » urbaine agressive, non concertée, hachée par les soubresauts d'un nationalisme actif et d'une bouillonnante instabilité politique¹⁶ : tout cela préfigure déjà le tiers-monde.

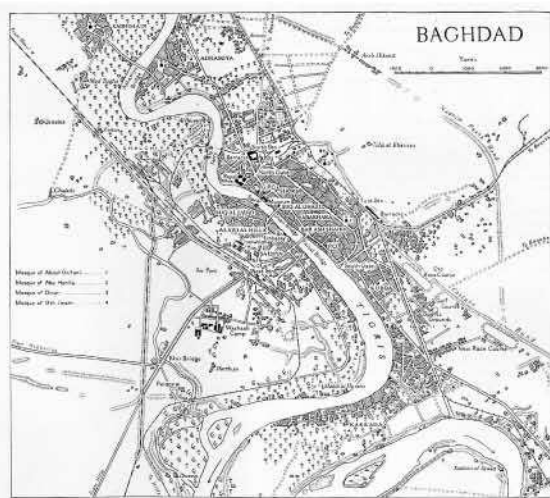


FIG. 79. Plan of Baghdad

5. Bagdad en 1944.

Aux limites du bâti de Rusafa, la rue Sheikh Omar trace en 1944 une limite avec les friches urbaines. En dehors du quartier de Bagdad Jadida, édifié en 1947 hors des limites de la carte, la ville est telle que la trouveront les urbanistes au début des années 50. Carte Album Royal Navy.

C'est donc un contexte contrasté, potentiellement explosif, auquel vont se trouver confrontés les urbanistes convoqués à partir de 1952 par l'Office du Développement pour concevoir les tout premiers plans directeurs : l'agence Minoprio, Spencely et McFarlane (Grande-Bretagne), puis Konstantinos Doxiadis (Grèce). Pourtant, après la dernière grande crue du Tigre en 1954, le creusement de la dépression du Wadi Tharthar et l'édification du barrage de Samarra (1956), en amont de Bagdad, laissaient bien augurer puisque la maîtrise du fleuve signait le coup d'envoi d'un essor urbain définitivement purgé de sa principale menace physique. Mais l'agitation politique grandissante des années 50, qui culminera avec la révolution du 14 juillet 1958, rendra ces plans à leur tour caducs. Il faudra attendre le PolService et les années 1970 pour qu'un plan directeur connaisse un début de mise en œuvre concrète.

Chef de projet editorial au Centre des
Monuments Nationaux, Paris.
Chercheuse en histoire urbaine moyen-orientale.¹



6. Couverture de l'Atlas de Bagdad, par Ahmad Susa.

Silhouette de la ville en 1958 ; sur la rive droite, l'emprise du terrain choisi pour l'implantation du quartier de Bagdad Gharbia (West Baghdad) par Doxiadis. Coll. part.

Bibliographie succincte

- Coke 1927: Richard Coke, *The City of Peace*, Londres, Butterworth, 1927.
- Vaumas 1962: Étienne de Vaumas, « Introduction géographique à l'étude de Bagdad », *Arabica*, t. IX, E.J. Brill, Leyde, 1962.
- Ashab 1974 : Khalis al Ashab, *Urban Geography of Baghdad*, thèse, Newcastle (UK), 1974.
- Fethi 1982: Ihsan Fethi et John Warren, *Traditional houses in Baghdad*, Worthing, Sussex, Flexiprint Ltd, 1982.
- Raouf 1985: Layth Raouf, « Tradition and continuity in the Baghdadi house », *Ur*, n°1, Londres, 1985
- Luizard 1994 : Pierre-Jean Luizard, « Bagdad : une métropole moderne et tribale, siège de gouvernements assiégés ». *Monde arabe Maghreb-Machrek*, 143, Paris, 1994.
- Ghorayeb 2000 : Marlène Ghorayeb, *La transformation des structures urbaines de Beyrouth pendant le mandat français*, thèse, Paris VIII, Institut français d'urbanisme, 2000.
- Crinson 2003 : Mark Crinson, *Modern Architecture and the End of Empire*, Aldershot, Hants, England Burlington, VT Ashgate, 2003.
- Pieri 2005: Caecilia Pieri, « Bagdad 1921-1932, entre tutelle coloniale et souveraineté nationale », *Architecture coloniale et patrimoine, Expériences européennes*, INP/Somogy, Paris, 2005.
- Fejic 2006 : Ognjenka Fejic, complément au mémoire de DEA, Paris I, 2006 : *Développement urbain de Bagdad, des origines à nos jours*.
- Pauligne Lavagne d'Ortigue, « Connaître l'architecture classique et l'urbanisme colonial/Découvrir l'Orient et l'architecture islamique/. Rêver d'une ville moderne et syncrétique », in M.-E. Châtelain et I. Gadoin, (dir.), *Rêver d'Orient, connaître l'Orient*, Lyon, ENS, (à paraître).

Notes

- 1 Doctorat en cours : « Modernité urbaine d'une capitale arabe : Bagdad, 1921-1958 », en co-tutelle à l'EHESS/Paris (directeur : Pr. Jean-Louis Cohen) et Amman University/Jordanie (directeur : Pr. Ihsan Fethi).
- 2 Souligner cet étonnant état de préservation, constaté *de visu* par moi jusqu'en 2006, n'est pas minimiser l'état souvent alarmant des bâtiments dû à de multiples causes, ni surtout la défiguration actuelle de la ville avec la mise en place de chicanes de béton bloquant pour des raisons de sécurité l'accès aux rues, voire souvent la vue.
- 3 Le *shanasbil* est la version irakienne de l'oriel que l'on retrouve dans des contextes socio-climatiques analogues à travers de nombreux pays du monde arabo-musulman.
- 4 Pour relier les pèlerins de Kadhimiya à Bab al-Nuwwab, près du pont d'où ils gagnaient ensuite le marché central de Shorja.
- 5 Rivaux des Anglais en Irak depuis le XIX^e siècle, les Allemands s'étaient alliés aux Ottomans et investissaient en termes d'implantations techniques. Leur projet le plus célèbre, demeuré inachevé, fut le « Berlin-Baghdad Bahn », le chemin de fer de Bagdad.
- 6 L'expression est de Pierre-Jean Luizard, cf. bibliographie.
- 7 Qui, les premiers, ont formulé le partage de la région entre la souveraineté britannique (Irak, Palestine, Transjordanie) et française (Liban, Syrie).
- 8 Témoignage oral de Naïm Kattan, écrivain canadien d'origine juive irakienne né à Bagdad en 1928. Ses premiers souvenirs remontent au début des années 30.
- 9 Accentué par une réforme agraire défavorable à la paysannerie (Land and Settlements Law, 1934).
- 10 L'impasse traditionnelle pouvait descendre jusqu'à deux mètres.
- 11 L'architecte du Gouvernement de l'époque, est pour la première fois un Irakien, Ahmad Mukhtar, fraîchement diplômé de Grande-Bretagne, et l'adoption de modèles européens semble logique. Mais l'impossibilité d'accéder aux sources administratives sur place, pour des raisons de sécurité, ne m'a pas encore permis de déterminer une base précise pour ce choix.
- 12 Des sources secondaires font mention d'un premier essai de plan directeur par deux Allemands en 1936-1937 ; mais mes recherches sur les noms exacts, compliquées par le problème de la transcription des patronymes allemands en arabe, puis de leur retranscription en anglais, sont demeurées pour l'instant infructueuses.
- 13 Adhamiya et Kadhimiya sont englobés administrativement dans Bagdad depuis 1943.
- 14 Cette périphérie constitue aujourd'hui ce qu'on appelle Bagdad centre.
- 15 Bidonvilles de huttes en terre : cet habitat informel de ruraux prolifère dans les friches, au-delà des digues, mais aussi en pleine ville aux côtés des quartiers riches avec lesquels se nouent souvent une inter-dépendance complexe. Par son ampleur, le phénomène constitue un sujet à part impossible à traiter dans le cadre de cet article.
- 16 Coup d'état pro-Allemand de Rashid Al Gaylani, réoccupation de l'Irak par les forces britanniques (1941), *wathbah* (révolte) de 1948, entre autres.